



Présentation des principaux positionnements de la contribution de la Conférence régionale des SCOT au SRADET Nouvelle-Aquitaine

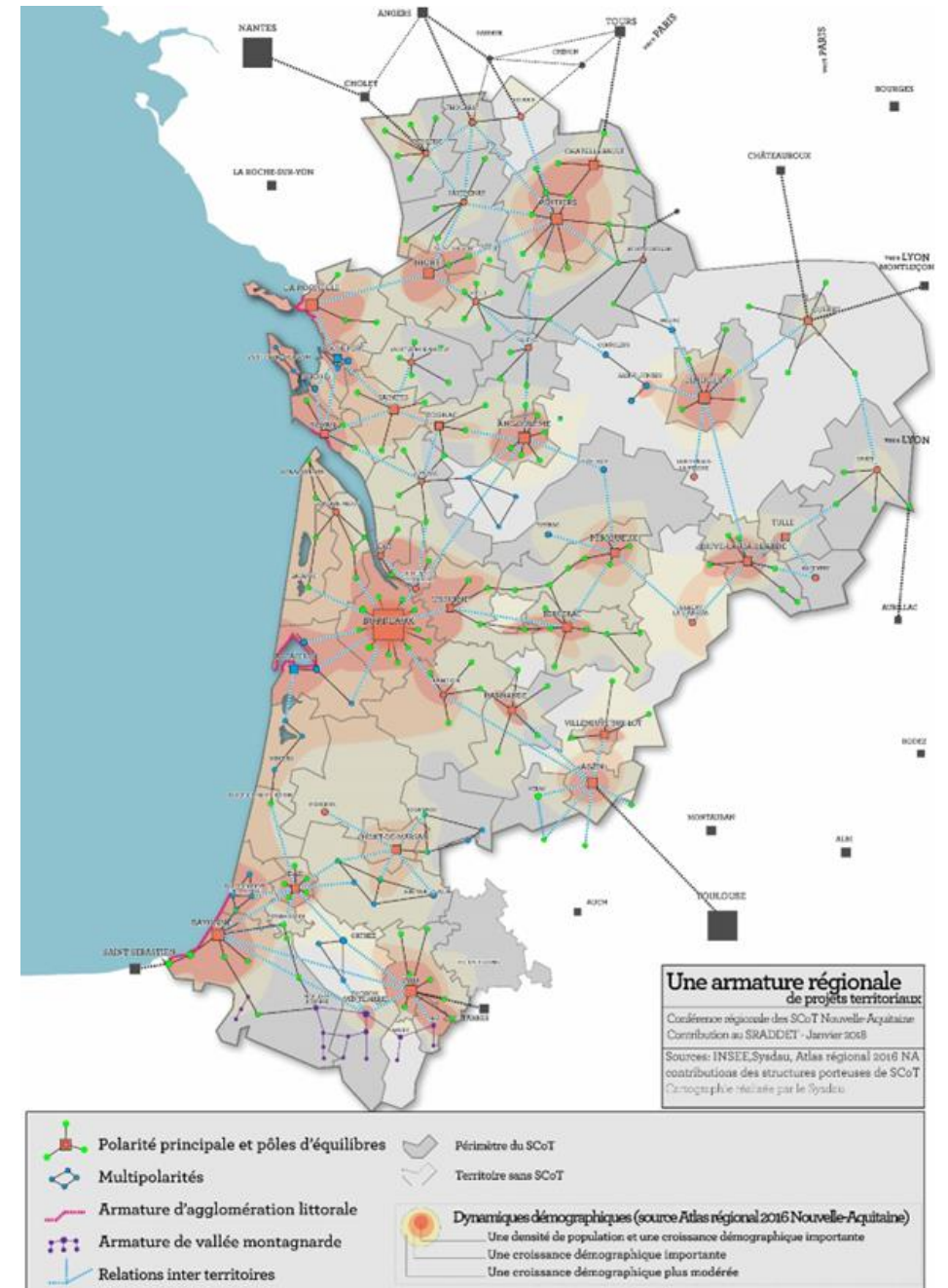
**Vendredi 18 novembre 2022
à l'Hôtel de Région de Bordeaux**

Introduction

- Un interSCOT Nouvelle-Aquitaine installé depuis 2015.
- Une première expérience de contribution au SRADDET en 2018.
- Le législateur a créé la Conférence régionale des SCOT pour contribuer et suivre les travaux et la mise en œuvre du SRADDET. Des représentants des territoires non couverts par un SCOT intégrés à la Conférence des SCOT.
- Un travail technique et politique sur une année (septembre 2021 – octobre 2022) et de nombreuses réunions pour aboutir à une contribution remise à la Région Nouvelle-Aquitaine le 21 octobre 2022.

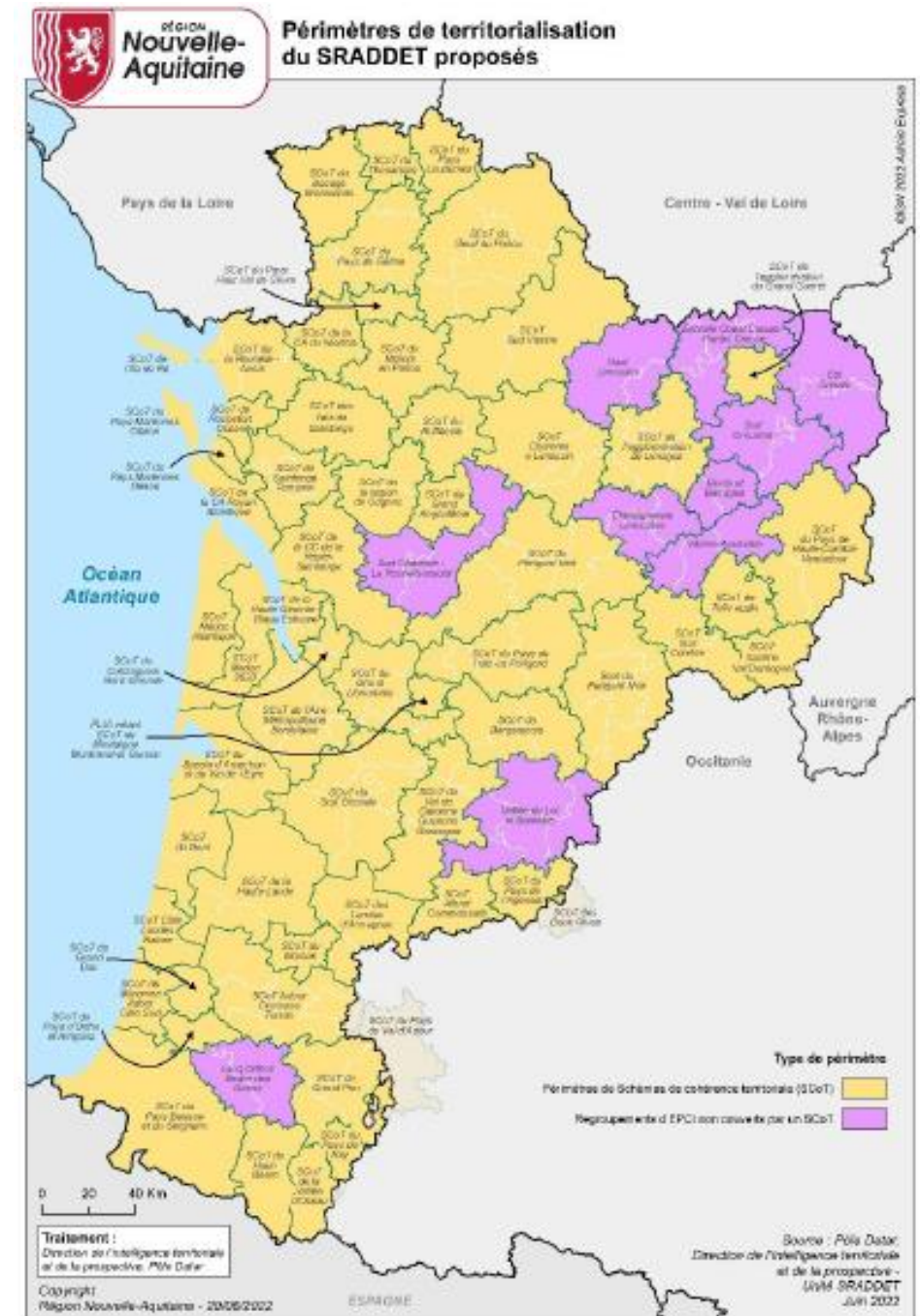
Introduction

- Une contribution qui réaffirme l'armature urbaine des territoires (cf. carte).
- Il est demandé à la Région de revoir la carte des dynamiques régionales par le prisme des territoires plutôt qu'une approche statistique régionale.
- Il est proposé à la Région d'exprimer plus clairement sa vision de l'aménagement des territoires.



1^{ère} partie : Pour un cadre régional de dialogue pérenne et constructif

- Une poursuite du dialogue entre les territoires et la Région.
- Une association à la fois technique et politique au processus de modification du SRADDET et aux différents documents et politiques stratégiques de la Région (biodiversité, énergie, tourisme, agriculture, eau...).
- La mise en place d'une gouvernance pérenne dans le cadre de la mise en œuvre du SRADDET (notamment l'organisation d'ateliers thématiques).
- Le renforcement du rôle de Personne Publique Associée de la Région (note d'enjeux au début des procédures, présentation du SRADDET dans les territoires).



2^{ème} partie : Vers une territorialisation plus qualitative que quantitative

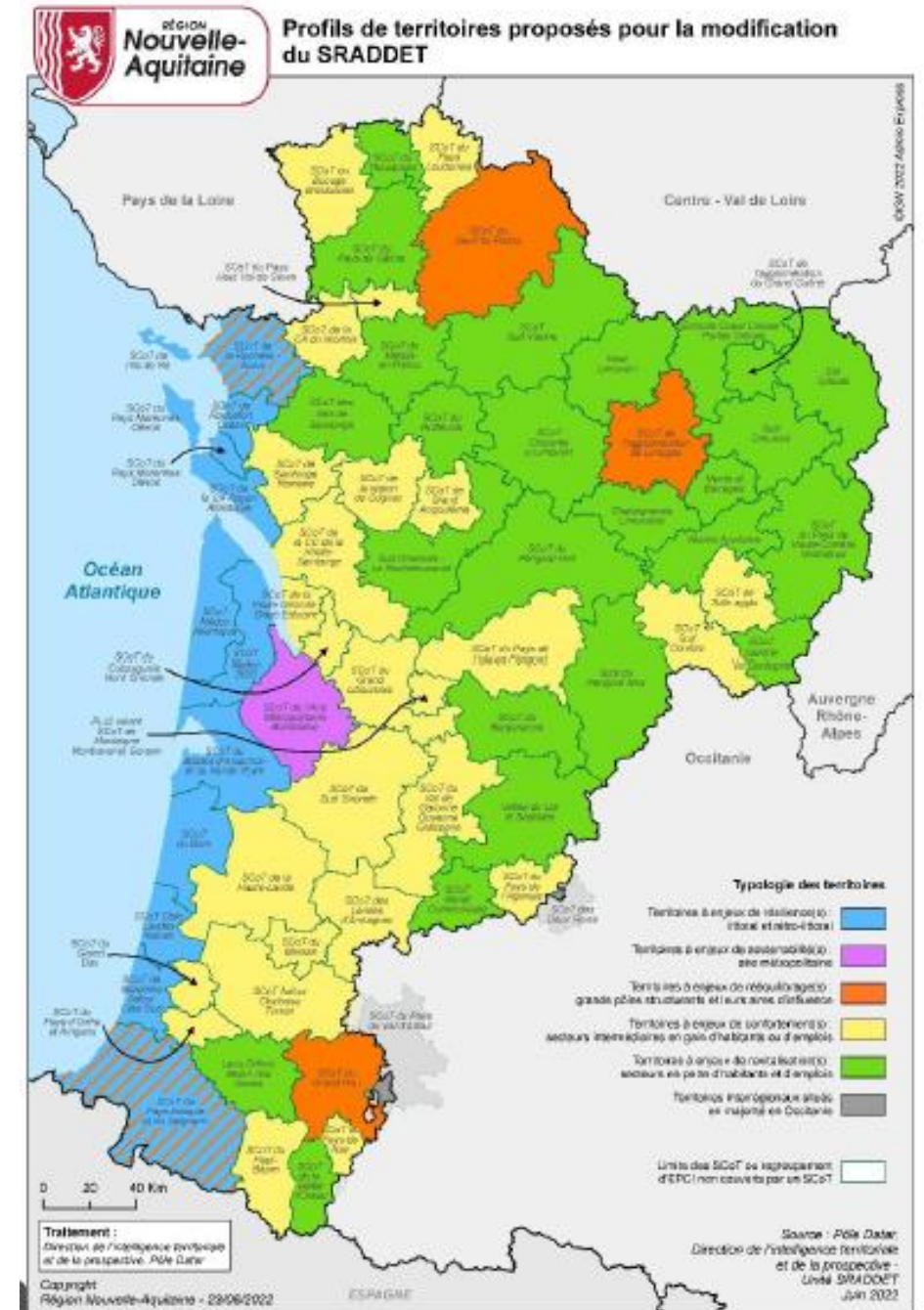
- *Territorialisation :*

La Conférence régionale des SCOT se positionne pour :

- Revoir les profils afin de les qualifier au regard d'une liste d'enjeux précis et cumulatifs.

Il est proposé à la Région :

- D'appuyer la répartition du foncier sur des critères plus objectifs.
- De travailler de manière plus concertée la définition des profils.
- De fixer des taux de réduction par profil.



2^{ème} partie : Vers une territorialisation plus qualitative que quantitative

- *Fongibilité* :

La Conférence régionale des SCOT se positionne pour :

- Affiner le principe et les modalités d'application de la fongibilité entre territoires d'un même profil.

Il est proposé à la Région :

- De s'appuyer sur les coopérations territoriales existantes pour organiser, le cas échéant, la fongibilité.

2^{ème} partie : Vers une territorialisation plus qualitative que quantitative

- *Grands projets :*

La Conférence régionale des SCOT se positionne pour :

- Préciser et redimensionner les différents grands projets d'envergure prévus à 2030.
- Réaliser un effort sur l'enveloppe dédiée aux grands projets, à la hauteur de ce qui est demandé aux territoires (-50%).

Il est proposé à la Région :

- De prévoir une close de revoyure tous les 3 ans dans le cadre de la Conférence régionale des SCOT.

3^{ème} partie: Des mesures d'accompagnement et de soutien en matière d'ingénierie et de financement

- *Gouvernance :*

La Conférence régionale des SCOT demande à la Région :

- De partager les clefs de lecture du SRADDET avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

- *Les outils :*

La Conférence régionale des SCOT demande à la Région :

- La mise en place d'outils d'observation sur différents sujets (foncier, sociologie, habitat, développement économique...) à disposition des territoires (cadre méthodologique).
- Une méthode de mesure et de suivi pour la consommation d'espaces (et à terme de l'artificialisation) et une reconnaissance des observatoires locaux.
- La réalisation d'un guide de mise en œuvre permettant de définir et illustrer les différentes notions.

3^{ème} partie: Des mesures d'accompagnement et de soutien en matière d'ingénierie et de financement

- *Les financements et la contractualisation :*

La Conférence régionale des SCOT demande à la Région :

- Un accompagnement technique et financier dans l'élaboration et l'adaptation des documents d'urbanisme.
- Un accompagnement en ingénierie au service des territoires (ex. agences d'urbanisme).
- Une adaptation de la contractualisation avec un prisme « ZAN » par un soutien aux dispositifs existants et par une évolution des contrats.
- L'articulation des périmètres de contractualisation et des périmètres de déclinaison des objectifs fonciers.